30 MAI 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2024/05-07 ALLOCATION D'UN FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME EN FAVEUR DE L'ÉRYTHRÉE ET RÉVISION DES DÉCLENCHEURS POUR LES PARAMÈTRES STRATÉGIQUES ET L'ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil d'administration :

1. Prend note de l'évaluation par le Groupe consultatif technique indépendant (GCTI) des facteurs favorables à la transformation du système, y compris ceux considérés comme hautement prioritaires, tel qu'indiqué à l'annexe 7 du document BOD/AV/2024/05 DOC 07 ;
2. Prend note de l'évaluation, réalisée par le Secrétariat et figurant à l'annexe 9, du nouveau déclencheur de l'allocation complémentaire décrit dans l'annexe 8 ;
3. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/AV/2024/05 DOC 07 et de la requête de financement de programme visée à l'annexe 5 ;
4. Note l'approbation par le Secrétariat du financement pour le renforcement des capacités du système figurant à l'annexe 10 ;
5. Approuve le nouveau déclencheur proposé (mesures, cibles et montants correspondants) pour accéder à l'allocation complémentaire ;
6. Approuve l'allocation d'un financement pour la transformation du système, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, à l'appui du programme de réforme inclusif et porteur de transformation pour un apprentissage de qualité pour toutes les filles et tous les garçons en Érythrée, tel que décrit dans la requête et résumé dans le tableau 1, sous réserve :
 a. de la disponibilité des fonds,
 b. de la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds de fonds fiduciaires par tranches annuelles, et
 c. de l'atteinte des déclencheurs de l'allocation complémentaire d'un montant de 2 364 000 millions de dollars.

Tableau 1 Résumé de la requête et allocation recommandée par le Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la transformation du système	11 820 000
b.	Allocation demandée (100 %)	11 820 000

c.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	11 820 000
	Allocation complémentaire subordonnée à l'atteinte des déclencheurs – 20 % du montant total du financement	2 364 000
	Financement basé sur les résultats	Non
d.	Agent partenaire	UNICEF
e.	Commission de l'agent partenaire % - Montant	7% - 827,400
f.	Durée	3 ans
g.	Date de démarrage prévue	1er juillet 2024
h.	Date de clôture	30 juin 2027
i.	Provenance des fonds	Fonds du GPE
	Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à l'allocation complémentaire • Volume, équité et efficience des dépenses publiques d'éducation Déclencheur 2 : Recrutement et formation de [800] enseignants en langue maternelle [jusqu'au niveau du certificat] pour améliorer l'équité et la qualité de l'éducation (1,182 million de dollars)	